

CENTRE SOCIOCULTUREL

La CASE

HAUT-POITOU

SAISON 2024 / 2025



BÉNÉVOLAT ET VIE ASSOCIATIVE

NOS OBJECTIFS

L'organisation du Centre Socioculturel tend à favoriser l'implication des habitants à la vie du territoire.

Cet investissement se retrouve à travers :

- L'implication d'administrateurs bénévoles (membres du C.A., du Bureau, administrateurs référents de secteurs, etc.);

- Des collectifs accessibles à tous pour la préparation d'actions;

- De l'investissement ponctuel ou régulier sur certaines actions : Accompagnement à la Scolarité (CLAS), bourses aux jouets et aux vêtements, ateliers savoirs de base, manifestations culturelles...

- La pédagogie mise en place au sein de nos accueils enfance / jeunesse.

"Devant un Centre socioculturel, on voit UNE maison, mais elle en cache trois différentes. Le projet du CSC est d'entretenir des passerelles entre ces trois maisons !"



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du collège issus des adhérents

Faïz AGANAYE : Président

Brice CAILLAULT : Trésorier

Patricia DELPHIN : Secrétaire

Eliette LAURENTIN, Sandie HOEDTS, Anne GARDILLOU, Anais NALLET, Dominique RENAULT, Frédéric DAYBER, Bruno LANGLAIS, Guillemette BOISVERT, Fabienne GUILBARD et Christophe BOISVERT

Administrateurs cooptés

Flavia ARTHUS, Djénédi BELAL, Gisèle BOUSSAVIE et Chrystèle DEMEYER

Membres de droit issus des collectivités

Laurent MEUNIER, Ibrahim BICHARA et Marie-Hélène AUDEBERT représentants la Communauté de Communes du Haut-Poitou

Représentants des mairies siégeant au Conseil d'Administration

Jean-Luc CHATRY, Commune de Vouillé

Marylène BOURDILA, Commune de Quinçay

Martine ROBIN GERVAIS, Commune de Boivre-La-Vallée

Le Conseil Départemental, la CAF, la Fédération des Centres Socioculturels de la Vienne et des représentants des associations adhérentes sont, selon les statuts, également représentés au sein du conseil d'administration.

Chers adhérentes et adhérents,

Votre Centre socioculturel, comme à son habitude, vous offre ce répertoire de ses activités pour toutes les générations.

Votre Centre est une association, affiliée à la Fédération des Centres Sociaux, qui existe depuis 1976.

Elle est créée pour répondre aux besoins des familles et du « Vivre ensemble ». C'est par définition un lieu de démocratie et nous constatons qu'aujourd'hui, il est indispensable de recréer des liens entre les différentes parties de notre société afin de faire vivre la démocratie à tous les niveaux.

« Plus de démocratie, pour une société plus juste ».

Votre Centre est un espace convivial de proximité, un lieu ressource à vocation familiale, intergénérationnel et de mixité sociale.

Le Conseil d'administration, composé en partie d'habitants bénévoles, réaffirme sa ferme volonté de mobiliser des habitants au sein de collectifs pour un meilleur portage de leurs envies.

Il est ce que vous voudriez qu'il soit, c'est pourquoi, je vous invite à rejoindre les différents collectifs d'habitants.

Un Centre Social c'est à la fois :

- Des propositions de services pour un mieux vivre sur le territoire;
- Un accompagnement sur des projets;
- Un développement de la citoyenneté;
- Un lieu de lien social et créateur d'évènements conviviaux.

Les orientations sont définies tous les 4 ans, dans le cadre d'un contrat de projet validé par la CAF et soutenu par la Communauté de Communes du Haut- Poitou, pour la période en cours 2024-2028.

A travers ma voix, le Conseil d'administration, remercie nos nombreux partenaires et particulièrement la Communauté de Communes du Haut-Poitou, la CAF, la MSA pour leur accompagnement technique et financier. Mais également les membres des municipalités partenaires avec lesquels nous expérimentons, tout au long de l'année, de multiples projets enfance / jeunesse / famille / culture.

L'ensemble des administrateurs et salariés ont voulu, à travers ce guide, regrouper une partie des propositions et modalités d'inscriptions à destination des publics. Des éléments complémentaires, régulièrement mis à jour, sont disponibles sur notre site internet lacase.centres-sociaux.fr mais aussi à l'accueil dans nos locaux situés 4 rue du stade à Vouillé.

Le président de l'association, Faïz AGANAYE

L'ÉQUIPE DES SALARIÉS

ACCUEIL - ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Marion ENGRAND

accueil@lacase-csc86.org / 05 49 51 49 92

SECTEUR ENFANCE - FAMILLE

Claire POPINET

Accueil de Loisirs Maternel

Mélissa DOUIN

animenfance@lacase-csc86.org

Accueil de Loisirs Primaire « La Cabane »

Alice LAURENDIN

clsh@lacase-csc86.org

Animation

Manon ARNAULT, Laëtitia BOUTANT, Camille MINGAT,
Thibaut SAVETIER

Référente Savoirs de base - C.L.A.S

Françoise VINCENT

aplis@lacase-csc86.org

Référente famille

Pauline BLEZEL

famille@lacase-csc86.org

SECTEUR JEUNESSE

Matthieu ROUMEGIERAS

jeunesse3@lacase-csc86.org

Jeunesse 16 - 25 ans

Elodie MADER

16-25@lacase-csc86.org

COMPTABILITÉ

Cathy BARRE

compta@lacase-csc86.org

ASSISTANTE DE DIRECTION - SECRETARIAT

Emilie MARTIN

secretariat@lacase-csc86.org

LOGISTIQUE

Ibrahim DJANFAR

ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Arnaud BODIN - Animation danse

Nicole GUINARD - Piano

Catherine ROBUCHON - Harpe celtique / flûte traversière

Aurélien DESDOITS - Guitare et batterie

Karina DOUX - Yoga sénior

DIRECTION

Matthieu BROSSARD

direction@lacase-csc86.org

FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA C.A.S.E.

Le Centre Socioculturel la C.A.S.E., association loi 1901 affiliée à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels, développe un projet d'animation globale sur l'ensemble du territoire, au travers d'un projet associatif reconnu par nos principaux partenaires : Caisse d'Allocations Familiales et Communauté de Communes du Haut-Poitou.

D'autres partenaires nous soutiennent comme le Conseil Départemental de la Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine, la Mutualité Sociale Agricole, les services de l'Etat.

ADHESION

L'adhésion, valable du 1er septembre au 31 août, est obligatoire pour tous les bénévoles et pour les personnes qui bénéficient des activités du Centre Socioculturel. Son montant, déterminé par l'Assemblée Générale, peut être individuel, familial ou associatif.

Une fiche d'adhésion annuelle sera à compléter et à remettre lors du paiement.

Adhésion classique,

donnant accès à l'ensemble des activités du CSC :

- Individuelle enfant (-18 ans) : 8 €

- Individuelle adulte : 11 €

- Familiale (valable pour tous les membres de la famille) : 20€

Adhésion associative : 30 €

VIE SOCIALE, VIE FAMILIALE ET VIE LOCALE

En famille.....	p.7
Bourses aux vêtements / Bourse de Noël, la semaine bleue	p.8
Les ateliers cuisine et conduite.....	p.9
On se fait un ciné et les ateliers savoirs de base.....	p.10
Accompagnement de projets.....	p.11

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Accueils de loisirs.....	p.15
Accueil périscolaire à La Chapelle Montreuil et Montreuil Bonnin.....	p.19
L'accompagnement à la scolarité (C.L.A.S.).....	p.21

L'ACCUEIL DES JEUNES

11 - 15 ans.....	p.22
16 - 25 ans.....	p.24

LES ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS CULTURELS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

L'action culturelle.....	p.25
Les activités artistiques et sportives.....	p.26
Les tarifs	p.31

Vous pouvez effectuer vos inscriptions, réservations et paiements en ligne via l'Espace Famille.

Pour y accéder, il est obligatoire de venir s'inscrire une première fois à l'accueil du CSC La CASE.

Comment effectuer une réservation :

1. Se Connecter à l'espace famille (lien sur notre site internet)
2. Cliquer sur « mes documents à envoyer » (télécharger et compléter les documents nécessaires)
3. Cliquer sur l'individu puis envoyer le document
4. Les documents seront validés par la structure dans les 24h (hors week-end)
5. Une fois les documents validés et de retour sur la page d'accueil, cliquer sur l'enfant à inscrire puis « Inscrire (nom de l'enfant) à une nouvelle activité »
6. Choisir le type d'activité puis la période souhaitée. Cliquer sur ENREGISTRER. (**Attention** : l'inscription n'est pas terminée, il vous reste quelques étapes pour valider les réservations.)
7. Cliquer sur « consulter mes réservations »
8. Sélectionner les dates souhaitées
9. Enregistrer les réservations
10. Effectuer le règlement du panier par carte bancaire.

Les réservations sont validées une fois le règlement en ligne effectué.



VIE SOCIALE, VIE FAMILIALE ET VIE LOCALE

LES SORTIES FAMILLES

Souvent proposées par les habitants, ces sorties sont l'occasion de vivre un moment privilégié en famille, de rencontrer d'autres habitants, de découvrir de nouveaux lieux.

Quelques idées pour la rentrée : Journée Chasse aux trésors d'Halloween au Vélorail de Chauvigny, sortie spectacle, journée à la mer...

LES ATELIERS PARENTS - ENFANTS

Ces temps d'activités visent à renforcer le lien adulte / enfant, en proposant des temps conviviaux à partager avec d'autres familles : l'occasion de passer du temps ensemble, de jouer, de créer, de cuisiner, de construire.

Prévisionnel :

1 samedi par mois de 15h à 18h.

- samedi 12 octobre
- samedi 16 novembre
- samedi 7 décembre
- samedi 18 janvier
- samedi 15 février
- samedi 22 mars
- samedi 17 mai
- samedi 14 juin



LE CAFÉ DES PARENTS

Un moment de pause, pour se retrouver, se rencontrer et discuter avec d'autres parents. Ces temps peuvent permettre d'être ensemble mais aussi d'aborder des sujets du quotidien sur la parentalité. Chacun peut partager ses expériences, ses questionnements, ses préoccupations sans être jugé.

Quand : Mercredi matin devant les écoles de certaines communes (entre avril et septembre).

Atelier sur la parentalité numérique (gestion des écrans / cyberharcèlement / contenus choquant, anticiper et réagir).



AIDE AU DÉPART EN VACANCES

Cette action permet de soutenir les départs en vacances individuels ou collectifs en apportant un soutien dans la mise en place du projet et un complément au financement. L'objectif : partir en vacances même avec un petit budget !

Prévisionnel : Création d'un séjour avec les familles, comment le construire ensemble, quelles modalités...

Temps d'échange le mercredi 02 octobre à 18h30

BOURSES AUX VÊTEMENTS ET BOURSE DE NOËL

La bourse aux vêtements, pour s'habiller à petit prix, trouver de nombreux articles ou participer à une initiative de solidarité locale. L'action « Bourses aux vêtements » est gérée par des bénévoles et accompagnée par des professionnels du CSC. Ouvertes à tous, elles permettent de vendre ou d'acheter des articles à petits prix.

Nouveautés 2024 /2025

- Fiche individuelle à compléter sur place
- Tarifs : 1€ par liste de 15 articles pour chaque bourse – 2 listes (2 X 15 articles) maximum par personne
- Paiement en espèce à l'entrée le jour du dépôt

Le dépôt se limite à la personne présente **UNIQUEMENT** – Pas de dépôt pour autrui.

Dépôt des vêtements à vendre :

- Les lundis de 14h30 à 20h30

Vente :

- Les mardis de 17h30 à 21h
- Les mercredis de 8h30 à 19h

Reprise des articles invendus et paiement des articles vendus :

- Les vendredis de 13h à 18h

Lieu : salle polyvalente de Vouillé

Bourse aux vêtements enfants automne / hiver : du 23 au 27 septembre.

Bourse aux vêtements adultes automne / hiver : du 14 au 18 octobre.

Bourse de Noël : du 25 au 29 novembre.

Bourse aux vêtements enfants printemps / été : du 17 au 21 mars.

Bourse aux vêtements adultes printemps / été : du 14 au 18 avril.

Sur ces semaines de bourses, toute aide ponctuelle est la bienvenue, même quelques heures (rangement, tri des articles ...), venez rejoindre l'équipe de bénévoles. Réunion de rentrée le mardi 3 septembre à 14h au CSC.

Pour plus d'informations, contactez Pauline (animatrice famille & seniors) 07 49 40 34 62



LA SEMAINE BLEUE

Du 02 au 06 octobre 2024, thème de cette année : « Bouger ensemble pour entretenir la Flamme ». La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour se le dire. Des animations et actions pour valoriser la place des aînés dans notre société et les liens entre les générations.

L'ATELIER " CUISINONS ENSEMBLE "

Partager un moment convivial en cuisinant ensemble, réapprendre à cuisiner pour soi des plats « qui donnent envie », transmettre ses recettes, manger sain et utiliser les produits locaux et de saison. Chaque participant repart avec son plat préparé. Tarif unique de 6€ par personne / séance. Un atelier par mois.

Prévisioannel à Vouillé le lundi de 16h30 à 18h30 :

- 16 septembre
- 07 octobre
- 04 novembre
- 02 décembre
- 13 janvier

(les autres dates sont à définir)

Prévisioannel à Maillé :

- vendredi 13 septembre de 18h30 à 20h30
 - mercredi 23 octobre de 17h30 à 19h30
 - vendredi 15 novembre de 18h30 à 20h30
 - mercredi 18 décembre de 17h30 à 19h30
 - vendredi 17 janvier de 18h30 à 19h30
- (les autres dates sont à définir)*



L'ATELIER CONDUITE SENIORS "ET SI ON FAISAIT LE POINT?"

En partenariat avec une auto-école, des ateliers ludiques et conviviaux pour faire un point sur le code de la route, et vous accompagner dans votre conduite vous seront proposés. Gratuit / inscription pour une séance.

Prévisioannel Vouillé de 09h à 12h :

- 25 novembre
- 12 décembre

Prévisioannel Champigny-en-Rochereau :

- 19 septembre - 9h à 12h

Prévisioannel Maillé :

- 03 octobre - 9h à 12h

Prévisioannel Boivre-la-Vallée :

- 07 novembre - 09h à 12h





ON SE FAIT UN CINÉ !

Un jeudi par mois, rendez-vous à 13h au CSC pour aller au cinéma ensemble. Une animatrice vous accompagne et vous choisissez le film que vous voulez voir. Départ en minibus, retour vers 17h30. Prévoir quelques euros pour prendre un café et échanger après le film. Tarif unique : 6€

Prévisionnel :

19 septembre - 10 octobre - 07 novembre

12 décembre - 23 janvier - 13 février

13 mars - 10 avril - 22 mai - 19 juin.



ATELIERS SAVOIRS DE BASE

Pourquoi ?

- Apprendre ou réapprendre les savoirs de base en lecture, écriture, mathématiques, outils informatiques, ...
- Favoriser l'autonomie des personnes dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Comment ?

L'accueil des personnes se fait tout au long de l'année. Après un positionnement, un programme de formation personnalisé est mis en place avec l'apprenant et l'équipe du Centre Socioculturel (coordinateur + formateurs bénévoles). Il s'agit le plus souvent de formation individuelle pour répondre au mieux aux besoins de chacun. Certaines thématiques peuvent être abordées en groupe (code de la route).

Quand ?

Les ateliers se déroulent tout au long de l'année.

Ils ont lieu au Centre Socioculturel ou sur les Communes du territoire. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités de chacun.

Pour qui ?

Nous accompagnons toute personne, âgée de plus de 16 ans, éprouvant des difficultés dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle (pour aider à la scolarité des enfants, pour remplir des papiers administratifs, pour progresser dans son travail...).

Et depuis quelques mois, M. BRUN, bénévole, accueille les familles Ukrainiennes et les accompagne dans l'apprentissage du français.

Autres informations / Divers

Des bénévoles prennent en charge les ateliers.

Des formations et un soutien du centre socioculturel leur sont proposés.

Nous accueillons toute personne désireuse de s'investir dans l'accompagnement d'adultes.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS



Le centre Socioculturel La CASE est une antenne Guid'Asso reconnue par l'Etat pour être facilitateur sur les questions du quotidien au sein des associations du Haut-Poitou.

Vous êtes dirigeant associatif, vous avez une difficulté, une interrogation, nous nous efforçons de vous répondre, de vous conseiller ou de vous orienter vers le bon interlocuteur.

Référente Guid'Asso Haut-Poitou:
Marion ENGRAND - 05 49 51 49 92

ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES

Le centre socioculturel La CASE, à travers sa mission d'animation globale du territoire, se positionne auprès des municipalités, des associations ou des structures comme accompagnateurs de projets.

Ainsi, chaque année, le centre socioculturel intervient sur des thématiques aussi diverses que: la coordination des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), l'animation des Juniors Associations, la construction de projets culturels ou de solidarité mais aussi des propositions de séances cinéma plein air et des chantiers loisirs.

Ces accompagnements nous permettent d'avoir une proximité avec les partenaires du territoire au service des familles.

Nous tenons au principe de co-construction et d'autonomie en veillant à ne pas devenir prestataires.

INITIATIVES DES HABITANTS

Après une année d'expérimentation nous poursuivons notre structuration afin d'accompagner les initiatives d'habitants.

Il existe plusieurs collectifs :

Organisation de Vouillé en Fête

Bourses aux vêtements et Bourse de Noël

Jardin solidaire

L'accompagnement des initiatives des habitants sera l'un de nos axes majeur de notre contrat de projet 2024-2028.

Pour rejoindre ces collectifs, vous pouvez nous contacter au 05.49.51.49.92.

UN ESPACE DE TRAVAIL POUR NOS PARTENAIRES

Le centre socioculturel, dans un objectif d'accès aux droits pour les habitants du Haut-Poitou, propose à des associations, institutions et partenaires divers une mise à disposition d'un espace de travail .

Cet espace de travail permet l'accueil des habitants et familles dans un lieu agréable et confidentiel sur le territoire.

En fonction du calendrier, vous pouvez rencontrer sur place :

- L'ADAPGV : Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage
- Les travailleurs sociaux de la MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- Les travailleurs sociaux de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- L'Association Ecout'illes : soutien aux familles et aux enfants dans l'accompagnement psychologique suite à des événements familiaux
- Mission Locale d'Insertion du Poitou : accompagnement des personnes non scolarisées entre 16 et 25 ans dans leurs démarches d'accès à l'emploi.
- CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles



LOCATION DE SALLE

Les locaux du centre socioculturel nous permettent d'accueillir les associations ou structures du Haut-Poitou.

Un bureau est mis à disposition pour les travailleurs sociaux du territoire, leur permettant de recevoir au mieux les habitants.

Nous proposons également une salle polyvalente, d'une capacité de 180 personnes, équipée d'une cuisine, selon les conditions tarifaires suivantes:

Associations et structures domiciliées sur le Haut-Poitou	Tarifs
Du lundi 9h au vendredi 18h	Gratuit
Forfait weekend ou veille de jour férié et jour férié	250.00 €
Caution	400.00 €
Adhésion	30.00 €

Associations ou structures extérieures au Haut-Poitou	Tarifs
Du lundi au vendredi 9h-18h, forfait journée ou demi-journée Forfait weekend du vendredi soir 18h au dimanche soir minuit	250.00 €
Caution	400.00 €
Adhésion	30.00 €

Entreprises	Tarifs
Forfait journée ou weekend	400.00 €
Caution	400.00 €

Particuliers	Tarifs
Du vendredi 17h au lundi 12h	250.00 €
Caution	400.00 €
Adhésion	11.00 €



ENFANCE

L'ACCUEIL DES ENFANTS

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL ET ACCUEIL DE LOISIRS « LA CABANE » SITUÉS À QUINÇAY

Pourquoi ?

- Proposer un accueil éducatif dans lequel l'enfant est au coeur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs.
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants.

Comment ?

Par la mise en oeuvre d'un projet pédagogique axé sur le libre choix des enfants et sur l'invitation aux parents à participer.

Les enfants, accompagnés par une équipe d'animateurs qualifiés, élaborent des projets d'animations individuels ou collectifs basés sur leurs envies, et développent ainsi leurs capacités à proposer, à organiser, et à décider ensemble.

Les parents sont invités à participer à la vie de l'accueil de loisirs, soit sur simple invitation pour venir partager un moment convivial, un temps de jeux, ou proposer et animer des ateliers pour faire découvrir aux enfants une passion, un métier, une spécialité ! Parents, vous êtes les bienvenus.

Pour qui ?

Accueil des enfants de 3 ans (et scolarisés) à 11 ans, inscriptions à la journée ou à la ½ journée, en fonction de la période.

Quand ?

Situés à Quinçay, les accueils de loisirs sont ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Un transport en autocar est organisé les mercredis après l'école pour accompagner vos enfants jusqu'aux Accueils de Loisirs au départ de Vouillé, et Chiré-en-Montreuil (**en fonction du nombre d'inscrits**).

Pendant les vacances, les activités se déroulent de 9h à 17h, avec possibilité d'arrivées et de départs échelonnés: le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h30.

Les repas sont pris au restaurant scolaire à Quinçay.

En juillet, un accueil de loisirs est également organisé dans les locaux de l'école du Petit Bois à Vouillé.



HORAIRES

• Mercredi :

- Repas + après-midi **avec transport ou sans transport** : de 12h à 17h et jusqu'à 18h30.

- Après-midi : arrivée possible entre 13h30 et 14h00, départ entre 17h et 18h30.

• Vacances scolaires :

Possibilité d'accueil à la demi-journée pendant les vacances scolaires sauf juillet et août, inscription à la journée uniquement :

- Matin sans repas : arrivée entre 7h30 et 9h00 et jusqu'à 12h00 (12h30 avec l'accord de la direction),

- Matin avec repas : arrivée entre 7h30 et 9h00, et départ jusqu'à 14h00,

- Après-midi avec repas : arrivée à partir de 12h et départ possible entre 17h00 et 18h30,

- Après-midi sans repas : arrivée possible entre 13h et 14h et départ entre 17h et 18h30,

- Journée : accueil entre 7h30 et 9h00 et départ entre 17h et 18h30.



Modalités d'inscriptions :

Dates d'inscriptions	Périodes concernées
<p>A partir du Mardi 27 août (14h)</p> <p>- jusqu'au jeudi 3 octobre 2024 pour les vacances de la Toussaint</p> <p>- jusqu'au jeudi 5 novembre 2024 pour les vacances de Noël</p>	<p>Les mercredis de septembre à décembre 2024</p> <p>Vacances de la Toussaint 2024</p> <p>Vacances de Noël 2024/2025</p>
<p>A partir du mercredi 20 novembre (14h)</p> <p>- jusqu'au jeudi 29 janvier 2025 pour les vacances d'Hiver</p>	<p>Les mercredis de janvier à avril 2025</p> <p>Vacances d'Hiver 2025</p>
<p>A partir du mardi 11 février (14h)</p> <p>- jusqu'au jeudi 3 avril 2025 pour les vacances de Printemps</p>	<p>Les mercredis de mai à juillet 2025</p> <p>Vacances de Printemps 2025</p>
<p>Courant mai 2025 (date à déterminer)</p>	<p>Inscriptions été 2025</p>

VOICI LA LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Votre numéro allocataire CAF avec une attestation de ressources datant de moins de 3 mois sur laquelle apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
 - sans numéro allocataire, fournir une copie de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023,
 - **une copie** des vaccinations :
- > **Pour les enfants nés après le 1er janvier 2018 : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.**
- > **Pour les enfants nés avant 2018 seul le vaccin DT Polio est obligatoire.**
- Tous documents d'aides (Comité d'Entreprise, M.S.A.).

ATTENTION :

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ENREGISTRÉS ET VALIDERONT LES INSCRIPTIONS AVEC LE PAIEMENT CORRESPONDANT.

MODALITÉS EN CAS D'ABSENCE OU D'ANNULATION D'UN SÉJOUR :

- En cas de maladie, fournir un certificat médical **sous 8 jours**. Passé ce délai, il n'y aura pas de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation faite par les adhérents **2 semaines avant le premier jour de la date d'accueil pour les accueils de loisirs, et les séjours**.

Afin d'accueillir au mieux les enfants, merci de respecter les conditions suivantes :

- prévoir l'inscription de votre enfant en étant attentif aux dates définies,
- **prévenir impérativement** le Centre Socioculturel en cas d'absence, **par téléphone suivi d'un mail** (justificatif en cas de remboursement),
- respecter les horaires de début et de fin des activités,
- fournir tous les documents nécessaires à la constitution du dossier,
- régler le séjour de votre enfant lors de l'inscription.



Coordonnées téléphoniques :

- **Centre Socioculturel** : 05.49.51.49.92
- **Accueil de Loisirs « La Cabane »** : 05.49.60.88.82 - Rue des Quintus 86190 QUINCAY (**Uniquement** aux jours d'ouverture mercredis et vacances scolaires),
- **Accueil de Loisirs Maternel** : 05.49.58.66.34 - 2 bis place Champ de la Bataille 86190 QUINCAY (**Uniquement** aux jours d'ouverture mercredis et vacances scolaires).

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS DE SEPTEMBRE 2024 À AOÛT 2025

HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

De septembre 2024 à Août 2025			1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
QF 1	0	600	4.02 €	4.99 €	6.83 €
QF 2	601	777	6.13 €	6.94 €	11.81 €
QF 3	778	1067	9.21 €	10.41 €	15.30 €
QF 4	1068	1190	11.63 €	12.70€	17.47 €
QF 5	1191	1462	11.96 €	13.44 €	18.01 €
QF 6	1463	1840	12.27 €	13.67 €	18.43 €
QF 7	1841	2000	12.59 €	14.00 €	18.87 €
QF 8	2001	Et +	12.81 €	14.21 €	19.21€

HABITANTS HORS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

De septembre 2024 à Août 2025			1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
QF 1	0	600	8.89 €	8,96 €	10.58 €
QF 2	601	777	9.59 €	10.44 €	17.42 €
QF 3	778	1067	13.98 €	15.26 €	21.89 €
QF 4	1068	1190	17.50 €	18.57 €	25.30 €
QF 5	1191	1462	17.60 €	19.32 €	25.63 €
QF 6	1463	1840	17.92 €	19.63 €	26.06 €
QF 7	1841	2000	18,25 €	20.07 €	26.68 €
QF 8	2001	Et +	18.68 €	20.49 €	27.12 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE À LA CHAPELLE-MONTREUIL ET MONTREUIL BONNIN

Inscriptions au centre socioculturel aux horaires d'ouverture à partir du mardi 27 août et tout au long de l'année.

Pourquoi ?

Proposer un accueil éducatif dans lequel l'enfant est au cœur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs.

L'accueil périscolaire est un trait d'union entre l'école et la famille, c'est un lieu de détente, de loisirs, de repos individuel ou de groupe où l'enfant est libre dans le choix de son activité.

Pour qui ?

Pour les familles domiciliées à la Chapelle-Montreuil et à Montreuil-Bonnin, dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la Chapelle-Montreuil et Montreuil-Bonnin.

Pour pouvoir fréquenter, même exceptionnellement, l'accueil périscolaire, tout enfant doit obligatoirement être inscrit au préalable. Cette inscription ne rend pas obligatoire la fréquentation à l'accueil périscolaire.

Où ?

A la **Chapelle-Montreuil**, dans les locaux attenants à l'école élémentaire (locaux de l'ancienne Mairie), et à **Montreuil-Bonnin**, dans la salle située dans l'enceinte de l'école.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MONTREUIL-BONNIN

Tous les matins de 7h15 à 8h50 et tous les après-midis (sauf mercredi) de 16h30 à 18h30.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL

Tous les matins de 7h15 à 8h35 et tous les après-midis (sauf mercredi) de 16h15 à 18h30.

SPECIFICITES

Temps d'attente pour les enfants à Montreuil Bonnin, le matin de 8h35 à 8h50 non facturé :

Si et seulement si ces 2 conditions sont réunies:

- L'enfant est déposé à l'école de Montreuil-Bonnin après le départ en bus d'un membre de sa fratrie, scolarisé à la Chapelle -Montreuil,
- Tous les membres de la fratrie sont obligatoirement inscrits à l'accueil périscolaire.

Temps d'attente pour les enfants à la Chapelle-Montreuil le soir de 16h15 à 16h45 non facturé :

Si et seulement si ces 3 conditions sont réunies:

- L'enfant attend un membre de sa fratrie qui revient en bus de Montreuil-Bonnin,
- Les parents sont présents à l'arrivée du bus pour récupérer les enfants,
- Tous les membres de la fratrie sont obligatoirement inscrits à l'accueil périscolaire.

Pour les enfants présents uniquement sur ce temps d'attente, seul le paiement de l'adhésion sera demandé.

Comment ?

Les projets d'animations sont élaborés par les enfants, accompagnés par l'équipe d'animation.

Un goûter est proposé à chaque enfant le soir après l'école, à partir de 16h30.

Sur inscription, en début d'année, et en lien avec l'équipe enseignante, les enfants des classes élémentaires auront la possibilité d'être accompagnés par un animateur dans leur travail scolaire. Le rôle de l'animateur étant de garantir le calme, la sécurité et d'apporter une aide aux enfants dans la réalisation des leçons. Une équipe de bénévoles, sous la responsabilité de l'animateur, sera présente sur ce temps de leçons pour apporter une aide complémentaire aux enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renseignements et inscriptions à l'accueil du Centre socioculturel « La C.A.S.E » 04 rue du stade 86 190 Vouillé - 05 49 51 49 92.

Documents à fournir au moment de l'inscription à l'accueil périscolaire :

- la fiche sanitaire complétée et signée,
- **une copie** des pages de vaccination :

Pour les enfants nés après le 1er janvier 2018 : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.

Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018 seul le vaccin DT polio est obligatoire

- La fiche d'adhésion et son règlement

MODALITÉS DE PAIEMENT

- facturation en fin de mois en fonction de la présence des enfants;
- prélèvement mensuel automatique obligatoire;
- documents à compléter impérativement : autorisation de prélèvement et mandat de prélèvement SEPA;
- RIB à fournir obligatoirement.

TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

	Matin	Soir
QF 1	1.11 €	2.20 €
QF 2	1.54 €	2.64 €
QF 3	1.90 €	2.98 €
QF 4	2.26 €	3.40 €
QF 5	2.36 €	3.49 €
QF 6	2.45 €	3.59 €
QF 7	2.58 €	3.73 €
QF 8	2.66 €	3.81 €



L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ PRIMAIRE (C.L.A.S.)

Pourquoi ?

- Donner des moyens complémentaires aux enfants pour bien vivre leur scolarité.
- Soutenir les parents dans leur rôle.

Comment ?

Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) se donne pour objectifs d'aider les élèves dans leur scolarité, d'accompagner les parents dans le suivi et la progression scolaire de leurs enfants, et de favoriser leur implication. Des animateurs et des bénévoles aident les enfants de façon personnalisée. Les leçons et devoirs sont appréhendés d'une manière ludique et pédagogique.

Déroulement :

- 16h : les animateurs vont chercher les enfants à l'école du Petit Bois et 16h15 à l'école de la Chaume;
- 16h30/17h : goûter, discussions et jeux en groupe;
- 17h/18h : accompagnement aux devoirs en petits groupes;
- 18h/18h30 : activités plastiques ou culturelles et accueil des familles.

Quand et pour qui ?

L'accompagnement à la scolarité est ouvert aux enfants, scolarisés dans les écoles à Vouillé, du CP au CM2, deux soirs par semaine pour chaque enfant, lundi et jeudi ou mardi et vendredi en période scolaire (du lundi 30 septembre 2024 au vendredi 13 juin 2025). L'accueil des enfants se fait dans les locaux du Centre Socioculturel.



Autres informations / Divers

Réunion de rentrée pour une présentation aux familles de l'accompagnement à la scolarité et des modalités d'inscriptions :

- Au Centre Socioculturel , **jeudi 12 septembre à 18h30.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents à fournir au moment de l'inscription définitive:

- le contrat d'engagement signé par l'enfant, les parents, et l'enseignant,
- la fiche sanitaire complétée,
- une copie de la page de vaccination DT POLIO à partir du carnet de santé de l'enfant,
- votre numéro allocataire CAF ou MSA, avec document imprimé sur lequel apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
- sans numéro allocataire, fournir une copie de l'avis d'imposition 2024, sur les revenus 2023.

	Coût annuel
QF 1	24,36 €
QF 2	35,53 €
QF 3	40,60 €
QF 4	47,71 €
QF 5	50,75 €
QF 6	54,81 €
QF 7	58,87 €
QF 8	62,93 €

SECTEUR JEUNESSE

11 - 15 ANS

Pourquoi ?

- Proposer un accueil dans lequel les besoins des jeunes sont au centre du projet, favorisant l'émergence de projets collectifs.
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des jeunes.

Comment ?

Quatre types d'accueils permettent à chaque jeune d'avoir une offre d'accueil sur son temps libre :

- **Le foyer** : ouvert pendant les vacances de 13h30 à 18h30, les jeunes peuvent se retrouver autour de jeux, avec la présence d'un animateur, et aussi construire des projets, sorties ou actions diverses.

Le foyer est avant tout un lieu de temps libre, gratuit, sans inscription, à disposition des jeunes: jeux de société, ping-pong, jeux vidéo, ateliers de cuisine, arts plastiques.

Selon le programme, prolongation en soirée avec des grands jeux et des repas à thème, toujours gratuit.

- **Les sorties découvertes** : spectacles, Laser Game, bowling, activités sportives, expositions, baignade, cinéma, parcs d'attractions, accrobranche, équitation, balade à vélo ou shopping...Un programme différent à chaque vacances et des sorties adaptées en fonction de la saison.



- Les stages et séjours :

Des stages d'activités, d'expression et sportifs permettront aux jeunes de découvrir différents domaines (danse, vidéo, théâtre, sport).

La délocalisation des stages sur les différentes communes du territoire nous permet d'apporter un lien et une dynamique au plus près des habitants (chantiers loisirs, ciné plein air, stage artistique).



- **Les projets de jeunes** : le secteur jeunesse est un lieu ressource pour les projets en direction de la jeunesse sur le territoire.

Des groupes de jeunes, des mairies ou des associations sollicitent le secteur pour des questions liées à la jeunesse ou pour des projets.

D'autres actions sont mises en place : soutien à la formation des jeunes dans le passage du Brevet aux Fonctions d'Animateurs (BAFA), animations au sein des 2 collèges du territoire (découverte d'entreprise, sortie ou projet culturel).



Quand ?

- Du lundi au samedi de 8h30 à 22h30 pendant les vacances scolaires (selon programme, projets et nombre d'inscrits);
- Les mercredis après-midis, vendredis soirs et samedis après-midis (selon programme, projets et nombre d'inscrits);
- Entre 13h et 14h au sein des 2 collèges du territoire.

Où?

A Vouillé, au Centre Socioculturel et en itinérance sur les communes selon les projets.



Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 17 ans, certains projets ou sorties peuvent concerner des jeunes majeurs.

Avec qui ?

Les partenaires : CAF - MSA – Communauté de Communes du Haut-Poitou et mairies selon projets - les collèges du territoire, diverses associations selon les projets.

Autres informations / Divers

Un tract avec le programme est distribué à chaque vacances aux jeunes du territoire au sein des collèges.

Infos par téléphone au 05 49 51 49 92



SECTEUR JEUNESSE

16-25 ANS

Le secteur jeunesse, en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou et la Mission Locale de Poitiers, porte un projet en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

L'animateur 16-25 ans favorise l'acquisition d'une plus grande autonomie chez les jeunes:

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle permettant une socialisation, une ouverture sur le monde et un accompagnement des 16-25 ans;
- Mettre en place des actions permettant l'apprentissage par la découverte et l'expérimentation;
- Former, informer, orienter et être médiateur face aux préoccupations de la vie quotidienne;

- Entretenir le lien avec les réseaux, les associations, La Mission Locale, les entreprises, les structures de prévention, afin d'assurer une dynamique collective;
- Développer le service civique sur le territoire;
- Développer l'accompagnement d'initiatives et de projets de jeunes sur le territoire du Haut-Poitou;
- Coordonner l'action Découverte de l'Animation Volontaire en accompagnant au passage du BAFA.

Pour le secteur jeunesse, deux contacts:
Matthieu ROUMEGIERAS
Elodie MADER.



ÉVÈNEMENTS ET MANNIFESTATIONS CULTURELS

L'ACTION CULTURELLE AU SEIN DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Le projet culturel de La CASE repose sur 4 principes fondamentaux :

1. L'accessibilité des différents publics;
2. La complémentarité avec le reste du territoire;
3. L'émergence de nouvelles activités et le soutien aux dynamiques déjà en place;
4. La convivialité et le lien social tout en conservant une réelle qualité artistique.

Nous souhaitons que nos ateliers de pratiques amateurs et notre programmation culturelle permettent des rencontres entre les habitants tout au long de l'année.

Nous partons du constat que le spectacle vivant est un univers, une ambiance qui investit des lieux. Il permet la rencontre, crée des émotions et des sensations, il donne la possibilité de se forger une opinion, de prendre conscience de la société et du monde qui nous entoure.

Il permet aussi de sortir de son confort, de quitter son écran de télévision et son canapé pour sortir de chez soi et se retrouver avec des inconnus ou son voisin pour partager un moment. Ce n'est pas un acte anodin, puisqu'il traduit la volonté d'être avec l'autre et d'échanger dans un objectif d'épanouissement individuel et collectif.

Notre programmation culturelle se fait tout au long de l'année en fonction des rencontres et des projets, nous essayons, pour chaque événement et manifestation, de faire du sur mesure.

Le collectif "Vouillé en Fête" se réunit tout au long de l'année. Rejoignez-nous !



LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Les pratiques amateurs sont les activités de loisirs (artistiques, musicales, sportives, etc.) proposées par des salariés, des intervenants extérieurs ou des bénévoles. Elles sont toutes encadrées par du personnel qualifié.

Quand ?

Les activités sont proposées tout au long de l'année.

Nous intervenons aujourd'hui sur plusieurs communes avec des propositions chaque semaine à : Vouillé, Chiré-en-Montreuil, Boivre-la-Vallée, Avanton et Frozes.

Nous sommes à l'écoute de nouvelles demandes dans d'autres communes, afin de répondre à vos envies.

Des temps forts sont mis en place pour mettre en valeur les amateurs qui pratiquent des activités au sein du centre, mais aussi prendre plaisir à découvrir des propositions professionnelles (spectacles, soirées, ciné plein air...).

Pour qui ?

Du plus petit au plus grand, chacun peut être amené à découvrir, partager, expérimenter et recevoir.

Avec qui ?

Les habitants, associations, professionnels et élus du territoire.

Avec le soutien de la Communauté de Communes, le Conseil Départemental et les communes du territoire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



MODALITES D'INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

Les inscriptions

- Pour les **réinscriptions** à une activité pratiquée en 2023/2024 : à partir du 27 août 2024 aux horaires habituels de l'accueil (uniquement pour le renouvellement de la participation d'un adhérent à la même activité).

- Pour les **nouvelles inscriptions** : ouverture à tous à partir du samedi 7 septembre, à partir de 14h lors de la fête des associations de la commune de Vouillé.

Le montant de la participation financière est calculé en fonction du quotient familial du foyer.

Nos tarifs sont annuels, mais vous avez la possibilité d'échelonner vos paiements en 3 fois (ex : fin octobre, fin janvier, fin avril).

Le quotient familial est déterminé par la CAF ou la MSA, à défaut, il peut être calculé à partir de l'avis d'imposition sur le revenu.

Les activités

Vous avez la possibilité de participer pendant une séance à l'activité choisie avant de vous y inscrire définitivement.

Pour cela, une pré-inscription est obligatoire auprès de l'accueil du Centre Socioculturel et ne restera valable que 10 jours après la première séance effectuée.

Au-delà de cette période, nous considérerons que vous ne vous inscrivez pas et la place réservée pourra être libérée pour une autre demande.

Chaque activité artistique et sportive nécessite un nombre minimum d'inscrits. Le cas échéant, l'activité peut être annulée ou interrompue.

Une inscription en cours d'année en fonction des places disponibles est possible. Un tarif au prorata du nombre de séances restantes vous sera proposé.

Les activités ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires et comptent entre 28 et 30 séances annuelles.

Le Centre Socioculturel se réserve le droit de refuser un participant qui ne se serait pas acquitté de sa cotisation après 3 séances.

Aucune interruption en cours d'année ne pourra prétendre à un remboursement de la cotisation sauf raison médicale ou reconnue de force majeure. En cas d'évènement de force majeure indépendant de la volonté du Centre Socioculturel La CASE (crise épidémiologique, catastrophe naturelle, état d'alerte national ...), le remboursement de l'activité n'est pas garanti. Le bureau étudiera toute demande de remboursement le cas échéant et prendra une décision.

Prise en charge des mineurs

Il est demandé aux parents, ou aux personnes ayant la responsabilité du mineur, d'accompagner l'enfant jusqu'à la salle d'activité afin de s'assurer que le professeur soit bien présent.

De plus, merci d'être attentif aux horaires de fin d'activité. Aucune organisation d'accueil n'est prévue en cas de retard des parents.

Documents nécessaires à une inscription

- Une fiche d'adhésion
- Une fiche d'inscription
- Une attestation quotient familial CAF ou dernier avis d'imposition.
- Un certificat médical de moins de 6 mois mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive

Les activités débuteront à partir du 23 Septembre

LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES POUR L'ANNÉE 2024 - 2025

ANIMATION DANSE ENFANTS 4-6 ANS

Cette activité, à destination des enfants de maternelle, a pour objectif de développer la motricité tout en éveillant l'enfant à la musique et au mouvement.

L'intervenant vient chercher les enfants directement à la sortie de l'école maternelle « La Clef des Champs » de Vouillé. Nous veillerons, lors de l'inscription, à ce que les parents nous remettent une autorisation parentale dans ce sens.

Jeudi de 16h15 à 17h15

Dojo de Vouillé

Intervenant : Arnaud BODIN



PIANO ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Débutants, tous styles, tous niveaux, des cours individuels de 25 minutes par semaine vous seront proposés. Des cours de 50 minutes à deux élèves sont possibles (à voir en début d'année avec l'intervenant).

Mardi à partir de 16h00

Mercredi à partir de 13h00

à la Bibliothèque de Frozes

Intervenante : Nicole GUINARD



ARTS PLASTIQUES ENFANTS 6-11 ANS

Céline, dessinatrice - illustratrice, vous propose des ateliers pour encourager et accompagner la créativité de chacun. Vous y découvrirez différentes techniques d'Arts Plastiques pour construire ensemble des projets artistiques originaux. Activité à destination de enfants de 6 à 11 ans.

Lundi soir 18h15 - 19h45

au CSC La CASE

Intervenante : Céline PANEN



HARPE CELTIQUE ET FLUTE TRAVERSIERE ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Cours individuels de 20 min par semaine.

Jeudi à partir de 17h30

au CSC La CASE

Intervenante : Catherine ROBUCHON



GUITARE ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Cours individuel de guitare, avec Aurélien DESDOITS, musicien professeur, électrique et dynamique. Tous styles et tous niveaux. L'apprentissage du solfège est intégré aux cours avec une pédagogie adaptée aux participants. Possibilité d'apprentissage guitare/chant.

Cours individuel de 25 minutes par semaine.

Lundi à partir de 17h00

Mardi à partir de 17h15

Mercredi à partir de 14h30

au CSC La CASE à Vouillé

Jeudi à partir de 17h30

à Chiré en Montreuil (Salle "La maison d'Agnès")

Intervenant : Aurélien DESDOITS



BATTERIE ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Cours individuels de batterie, avec Aurélien DESDOITS, musicien professeur dynamique. Cours à destination des débutants.

Cours individuel de 25 minutes par semaine.

Lundi à partir de 17h00

Mardi à partir de 17h15

Mercredi à partir de 14h30

au CSC La CASE à Vouillé

Intervenant : Aurélien DESDOITS



MARCHE NORDIQUE ET ÉTIREMENTS CORPORELS

La marche avec bâtons est une activité accessible à tous qui permet un travail global et complet de l'ensemble du corps, où environ 80% des muscles sont mobilisés. Elle permet également d'améliorer le gainage postural et l'endurance. Les parcours seront diversifiés et au contact de la nature. Lors des séances, le renforcement musculaire et les étirements seront abordés afin de rendre cette activité complète.

Lundi 9h30-11h00

Boivre la Vallée (La Chapelle Montreuil) et ses alentours, Clément vous proposera différents lieux et parcours tout au long de l'année.

Le CSC fournira les bâtons de marche.

Intervenant : Clément DRANCOURT



YOGA

Discipline ancestrale, le yoga vous apprendra à relativiser et à vous détendre tout en travaillant en profondeur votre corps. Agissant sur plusieurs niveaux, il vous accompagnera tout au long de votre vie et de ses changements.

Grâce à notre intervenante diplômée de l'ENPY, et certifiée méthode Bernadette de Gasquet, vous pratiquerez du HA THA Yoga tout en ayant l'assurance d'une formation solide de l'enseignante et d'un respect de votre corps. Ainsi, elle vous emmènera à la découverte de vous-même, à votre rythme en explorant les différentes facettes de cet art.

*Mardi 19h15-20h15 à Frozes
Mercredi de 19h00 à 20h00 à Avanton*

*ATTENTION : l'inscription n'est valable que pour un créneau (soit à Frozes, soit à Avanton)
Intervenante : Marie-Laure ALBERTI*



YOGA SENIOR

Ce cours est adapté aux personnes de plus de 55 ans, ainsi qu'aux personnes fatiguées après une maladie et celles qui ne pratiquent pas d'activités physiques depuis longtemps.

Le Yoga est une pratique ancestrale qui favorise la santé physique, mentale et l'épanouissement personnel. Chaque séance se déroule par la pratique de postures basiques pour renforcer le dos, les membres du corps et favoriser l'assouplissement des articulations. Un temps consacré à la relaxation est prévu à la fin de chaque séance. La relaxation est dirigée vers l'ouverture du diaphragme, siège des tensions. Cela permet de diminuer le stress et favorise un meilleur bien-être.

Cette méthode moderne permet d'adapter les postures aux capacités physiques de chacun et facilite l'apprentissage.

*Mardi de 09h30 à 10h45,
salle de Traversonne
Intervenante : Karina DOUX*

ANGLAIS LOISIRS ADULTES

Venez découvrir ou approfondir vos connaissances en anglais avec une méthode ludique et adaptée à tous niveaux.

Anglais niveau 2 intermédiaire : le lundi de 10h30 à 12h30

Anglais niveau intermédiaire : le mardi de 14h à 16h

Anglais niveau confirmé : le mercredi de 14h30 à 16h30

Anglais initiation : le jeudi de 10h30 à 12h

au CSC La CASE

*Intervenante : Marie-Christine LE BAGOUSSE
1ère séance la semaine du 30/09*

Avant votre inscription, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine afin de choisir le niveau le plus adapté au 06.87.21.40.09

FRANÇAIS LOISIRS ADULTES

Pour les « non-francophones », nous vous proposons des ateliers adaptés avec une méthode progressive. Exercices de grammaire et jeux de société éducatifs au programme.

Français confirmé - Mercredi de 9h à 10h30

*Français initiation - Jeudi de 9h à 10h30
au CSC La CASE*

Intervenante : Marie-Christine LE BAGOUSSE

*Inscription gratuite sous condition d'adhésion
1ère séance la semaine du 30/09*

TARIFS DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

		QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8
Animation danse enfants Arts plastiques	CC	129	135	138	145	148	160	166	176
	HCC	154	157	162	177	185	200	207	223
Yoga / Yoga sénior Marche nordique	CC	104	118	123	131	139	146	151	157
	HCC	130	146	151	161	168	180	187	198
Guitare, Piano, Batterie Enfants	CC	362	378	388	415	432	457	471	495
	HCC	434	454	467	503	524	558	581	613
Guitare, Piano, Batterie Adultes	CC	379	394	406	434	453	478	493	519
	HCC	444	462	475	513	534	569	592	628
Harpe celtique enfants Flute traversière enfants	CC	405	420	430	461	478	502	513	537
	HCC	485	504	516	557	581	613	630	666
Harpe celtique adultes Flute traversière adultes	CC	430	447	457	489	510	534	545	569
	HCC	517	536	548	593	615	653	670	707
Anglais	CC	102	116	121	129	137	144	149	155
	HCC	128	144	149	159	166	177	184	192

QF	Tranche	QF	Tranche
QF 1	0 - 600	QF 5	1191 - 1462
QF 2	601 - 777	QF 6	1463 - 1840
QF 3	778 - 1067	QF 7	1841 - 2000
QF 4	1068 - 1190	QF 8	2001 et +



NOUS PROFITONS DE NOTRE PLAQUETTE POUR VALORISER D'AUTRES ASSOCIATIONS DU HAUT-POITOU

L' ÉCOLE DE MUSIQUE L'ESPÉRANCE

L'école de musique "L'espérance" de Latillé propose aux enfants et aux adultes l'apprentissage de la musique à travers l'enseignement instrumental et la pratique collective au sein de plusieurs ensembles musicaux.

Enseignements proposés: Piano / Guitare acoustique et électrique / Batterie / Violon / Eveil musical.

Ensembles musicaux : chorale adulte et ensemble de musique moderne



contact: Julien JOBERT 06 98 82 43 00
mail : esperance-latille@outlook.com
<https://esperance-latille.wixsite.com/86190>

MÉMOIRES 14

La retraite nous impose pour bien vieillir, l'entretien de notre corps physiquement et intellectuellement. L'association Mémoires 14 vous propose de solliciter vos neurones grâce à des ateliers diversifiés tout au long de l'année. Ceux-ci permettent l'entretien de la mémoire en créant des liens sans aucune compétition.

Premières dates:

- Lundi 09 septembre 2024
 - Lundi 07 Octobre 2024
 - Lundi 04 Novembre 2024
 - Lundi 02 décembre 2024
- Horaires: de 14h15 à 16h15

Il vous est possible d'assister à une séance d'essai avant de vous inscrire. Il est également possible de personnaliser à domicile des ateliers individuels.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec :

- Philippe BUGAUT, animateur, au 06 26 36 01 23
- Adresse @ : memoires14@gmail.com
- Site : <http://memoires14.fr>

Lieu : CSC La CASE

L'ASSOCIATION ECOUT'ILLES

L'association *Écoute'illes* propose des « parcours de reliance » pour aider les enfants ou adolescents de 4 à 16 ans qui vivent difficilement une séparation parentale ou le décès d'un proche.

Au travers d'activités ludiques menées en petits groupes, ce programme court et structuré dispensé sur 5 séances donne l'occasion à chacun d'accepter la nouvelle situation familiale et de retrouver un apaisement et une certaine sécurité. Il permet aux signes de souffrance développés depuis la rupture de s'atténuer, voire de disparaître. Chaque parcours est mené par deux adultes formés à la relation d'aide par *As'trame France*.

Un entretien préalable individuel avec le ou les parent(s) est toujours programmé ainsi qu'un bilan final pour chacun.

L'association a plusieurs antennes sur la Vienne. En 2024, une s'est ouverte à Vouillé où le CSC La Case met à disposition une salle le mercredi après-midi.

Pour nous joindre, vous pouvez nous appeler au 06.89.56.02.52 ou envoyer un mail à ecoutillesvouille@gmail.com



L'ASSOCIATION LE PONT DE PIES

L'association *LE PONT DE PIES* développe cette année une séance méditation dans la salle d'activité du CSC La CASE le mercredi. Les horaires seront déterminés en début d'année dans le créneau situé entre 11h30 et 14h, en fonction des inscriptions.

La méditation de pleine conscience consiste à porter son attention intentionnellement sur les choses telles qu'elles sont dans l'instant présent sans jugement.

La méditation taoïste ou *Nei Gong* (travail interne) consiste à cultiver et maîtriser l'énergie vitale en la faisant circuler dans tout le corps et à l'harmoniser avec celle de l'univers. Durant ces pratiques nous dirigeons notre conscience sur le souffle, le corps, les sons ou tout autre objet de médiation interne et/ou externe.

Accessibles à toutes et tous, ces différents exercices ne prétendent pas résoudre rapidement les problèmes de stress, d'émotion, de fatigue, de douleur, etc. Néanmoins elles permettent de mettre petit à petit de la distance entre les ressentis et d'être moins impacté(e).

Par ailleurs, l'association propose depuis 10 ans du *Qi Gong* à Vouillé. Celui-ci est une branche de la médecine traditionnelle chinoise. Les postures statiques ou en mouvement visent à renforcer et soutenir la santé, l'harmonie corps/esprit, dans un cadre de prévention. Les séances ont lieu à Traversonne de 18h30 à 19h30. Certificat médical obligatoire.

Intervenante : Christine DESPORT

06 49 41 55 47 - lepontdepies@laposte.net

ASSOCIATION TEMPO SPORT

Association Vouglaisienne
Danse - Gym - Fitness

TEMPO SPORT

PILATES

HIIT FITNESS

DANSE ADOS/ADULTES

ACROGYM ENFANT

ZUMBA
fitness

2024/2025

TARIFS

2024/2025

Adhésion 10 €
(une seule par foyer)

ACTIVITÉS ADULTES

1 Activité	120 €
2 Activités	200 €
3 Activités et plus	250 €

ACTIVITÉS ENFANTS

Acrogym	150 €
Minigym	120 €
Danses urbaines	150 €

Initiation Danse

Éveil	120 €
Débutant	150 €

2 activités 270 €

- Les cours ont lieu de Septembre à fin Juin (hors vacances scolaires)
- - 20% pour deuxième personne de la même famille
- Possibilité de régler en plusieurs fois
- Les coupons sport et chèques vacances acceptés

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Florent MARTINE (Temposport) sur facebook
- 06 62 82 63 53
- temposport@orange.fr



Photo de l'Assemblée Générale de La CASE le 14 juin 2024.

Centre Socioculturel La CASE

04 rue du stade
86190 Vouillé
tél: 05 49 51 49 92
accueil@lacase-csc86.org
<https://lacase.centres-sociaux.fr/>



Horaires d'ouverture de l'accueil au public

Vacances scolaires

Lundi - Mardi: 13h30 - 18h30
Mercredi - Vendredi: 10h30 - 12h30 et 13h30 - 18h30
Jeudi: 13h30 - 16h00

Hors vacances scolaires

Lundi - Mardi: 14h00 - 18h30
Mercredi - Vendredi: 10h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30
Jeudi: Fermé

